

Diplôme d'université *International Construction Contracts*, mon retour d'expérience



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS
Centre de formation permanente

DIPLOME UNIVERSITAIRE EN FORMATION CONTINUE DE L'UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS

COUVRE LES JURIDICTIONS DE DROIT CIVIL COMME CELLES DE COMMON LAW

International Construction Contracts (I2C)

Diplôme en formation continue pour les professionnels de la construction travaillant à l'international

Premier Diplôme en France visant à former les professionnels à une gestion rigoureuse des contrats internationaux de construction, combinant enseignements académiques et pratiques et ouvert sur les juridictions de droit civil et de common law.

Dans un récent article, Vincent Leloup nous présentait le diplôme d'université *International Construction Contracts* (DU I2C) de l'université Panthéon Assas comme une des réponses à la demande croissante de contract managers dans le secteur de la construction. Ayant fait partie de la première promotion et suite à la demande de certains de mes contacts LinkedIn, je vous fais part de mon retour d'expérience.

Comme certains, ingénieur de formation, ayant été remarqué pour mon tropisme contractuel, j'ai été positionné en interne comme contract manager et ai commencé mon apprentissage du métier « sur le tas ». Cependant, face à des contract managers expérimentés, bien souvent anglais, j'ai parfois senti des limites dans mon exercice de la fonction, principalement par manque de connaissances juridiques et de références à des sources d'autorité. Une fois ce besoin identifié, le DU I2C, m'a semblé tout adapté et je me suis lancé.

La formation se décompose en six modules, deux consacrés aux notions juridiques (différences entre *common law* et *civil law*, droits des contrats et des obligations) et quatre consacrés au déroulement d'une opération de construction (de la préparation du projet à la réception des ouvrages, en passant par la gestion des réclamations et litiges), le tout illustré par des références aux modèles de contrats internationaux tels que le FIDIC.

La qualité et l'exhaustivité des contenus sont au rendez-vous. L'ensemble des concepts intéressant un contract manager sont abordés. Les formateurs, quant à eux, sont tous des professionnels expérimentés et reconnus dans la profession qui ont une réelle envie de partager leur savoir et expérience.

Ainsi, beaucoup d'informations et de connaissances sont dispensées à chaque session de trois jours de cours. Ensuite, un important travail de synthèse, assimilation et approfondissement est nécessaire entre chaque session afin d'ancrer solidement les connaissances, et aussi, bien entendu, réussir les examens.

Au-delà de son contenu théorique, un des enrichissements, peut-être même le plus important, apporté par la formation vient du partage d'expériences et de points de vue avec les formateurs et les autres étudiants. Ce partage est encore favorisé par l'hétérogénéité des profils : ingénieurs et juristes, débutants et expérimentés, français et étrangers.

Toutefois, un bémol, identifié par les étudiants de ma promotion, a été le manque de cas pratiques. Ce point a été partagé avec les formateurs, gageons donc qu'il est maintenant corrigé.

Enfin, parlons du sujet qui inquiète les étudiants : les examens. Ils sont constitués de questionnaires à choix multiples, dissertations et études de cas. Pas de piège quant au contenu, les sujets ont été abordés pendant la formation. La difficulté principale réside dans la gestion du temps, à savoir être capable de restituer beaucoup d'information dans un laps de temps limité, et donc d'aller à l'essentiel.

Aujourd'hui, concrètement, cette formation m'a apporté et continue de m'apporter les éléments suivants :

- Etre titulaire d'un diplôme qui correspond à mon métier, en France c'est toujours bien vu,
- Appliquer les bonnes pratiques internationales en contract management,
- Pouvoir soutenir mes positions grâce à des sources d'autorité,
- Savoir identifier les sujets sensibles qui méritent d'être portés à la connaissance de spécialistes du droit,
- Savoir communiquer à la fois avec les opérationnels et les juristes et ainsi jouer les intermédiaires,
- Démarrer une activité de conseil en contract management en tant qu'indépendant, 15G Consulting.

Cependant, il ne faut pas se méprendre, ce seul diplôme ne me suffira pas si je veux un jour aspirer à devenir ténor du barreau, et inversement il ne suffira pas à un juriste qui souhaiterait devenir conducteur de travaux. Cela n'est définitivement pas son but.

Pour conclure, les objectifs du DU I2C, à savoir « *former les professionnels cadres de la construction travaillant sur des projets à l'international à une gestion contractuelle opérationnelle efficace de ces projets* » et « *favoriser la mixité des profils, le partage des cultures - permettre à des opérationnels de sensibilité, formation et expérience différentes de travailler ensemble en compréhension mutuelle et complémentarité* » sont atteints selon moi. Je recommande donc ce DU I2C à tous les ingénieurs, contract managers en fonction, ou en devenir.

Romain Guidez

Freelance Contract Manager

Références

Vincent Leloup, *La gestion des contrats internationaux – quels enjeux pour les acteurs Français de la construction ?*, <http://exequatur.pro/gestion-contrats-internationaux-enjeux-acteurs-francais-de-construction/>

Présentation du DU I2C, <https://cfp.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/llm-mba-et-diplomes-duniversite/diplome-duniversite-international-construction>